



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 59045

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés croissantes des associations d'aide à domicile. Alors que ce secteur est de plus en plus sollicité, les associations d'aide à domicile rencontrent de graves difficultés dans leur mission d'utilité sociale. Elles attribuent notamment ces difficultés à l'insuffisance des dispositifs d'aide en raison de conditions d'accès drastiques et à la limitation des enveloppes budgétaires ne tenant pas compte de l'évolution des besoins. Face aux problèmes de précarité des emplois et de fragilité de leur structure, elles sollicitent des mesures concrètes pour remédier à l'état d'urgence actuel. Compte tenu des menaces qui pèsent sur la pérennité des associations d'aide à domicile, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en faveur de ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Jean Ueberschlag](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59045

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2001, page 1604